

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Carcassonne (11000)

Réponses de Xavier Bigot, au nom de la liste « Carcassonne Citoyenne Ecologique et Sociale »

– le 20/02/2020 à 15:14 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ou mettre à jour le plan existant en le dotant d'un budget annuel ambitieux

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Notre liste met la citoyenneté au cœur de son projet. Nous mettrons donc en place différents outils permettant à tous et toutes de participer aux décisions, de les co-construire. Ces outils permettront aussi de prendre des initiatives, lancer des projets.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Tour de la Bastide, av. F. Roosevelt, allée de Iéna, rue Antoine Marty, av. du Général Leclerc, D119-av. du Dr Henry Gout, Av. Bunau Varilla, route Minervoise, rue Buffon-av. G. Guille, Rocade, Bld Denis Papin, Bld Henry Bouffet

Le schéma des piste doit être à la fois circulaire et rayonnant, intégrant les interconnexions avec les communes ou hameaux voisins : Cazilhac, Palaja, Montredon, Maquens, Caux-et-Sauzens, Penneautier, Villemoustaussou, le Canal du Midi...

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare, cité, écoles, collèges et lycées, hôpital, les différents pôles de la médiathèque, les principales zones commerciales, accès au Canal du Midi,

Réaliser une carte des pistes cyclables, numérotées. Le plan est disponible aux Offices du Tourisme (communal et intercommunal)

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Réduire la circulation rue de Verdun, que ce ne soit plus un axe qu'empruntent les voitures pour couper la Bastide (souvent s'en s'y arrêter). A minima, obliger les voiture à tourner (un sens montant sur la moitié basse et un sens descendant sur la moitié haute par ex.). Mieux : transformer en zone piétonne l'ensemble de la Bastide avec un système d'accès voiture réservé aux riverains, livreurs et vendeurs du marché. A l'usage, tous les commerçants y trouveront leur compte, comme cela s'est vu dans d'autres villes (Toulouse...).

D'une manière générale, apaiser la circulation à travers une révision du plan de circulation de la ville

Action n°6 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, partout où c'est réalisable (selon la largeur de la rue)

Action n°7 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Développer des parkings relais en périphérie de la ville, associés à des navettes (y compris au niveau des aires de covoiturage existantes)

Nous souhaitons mettre en place des pôles multimodaux aux entrées de ville pour que les personnes puissent y laisser la voiture et disposer ensuite d'une offre de transport : bus, vélo...

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Soutenir et accélérer le projet de Pôle d'Echange Multimodal de la gare - Y installer des stationnements fermés de type vélobox ou espace vélo sécurisé au sein d'une maison du vélo, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Profiter du programme Alvéole de la FUB, pour développer les stationnements sécurisés sur la zone du syndicat mixte Grand Site de Carcassonne

Nous pensons qu'il faut aussi créer un lien avec le canal du Midi, qui peut aussi être une solution pour le transport à l'année.

Action n°9 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Poursuivre l'installation d'arceaux dans toute la ville, y compris square Gambetta et au niveau des équipements publics (tous les stades, halle aux sports Nicole Abar, écoles...)

Action n°10 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Soutenir les associations telles que le Biclou (réinsertion), Carca'Vélo (sensibilisations, ateliers réparation...) et les Petits Débrouillards (éducation populaire y compris autour du vélo...)

Mettre des locaux à disposition de Carca'Vélo pour pouvoir réaliser régulièrement des ateliers réparation

Action n°11 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Profiter du projet de PEM de la gare pour créer une maison du vélo pouvant accueillir les acteurs associatifs

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Équiper les services municipaux d'une flotte de vélo, y compris des vélos-cargo, pour les petits déplacements au sein de la ville ; notamment pour la police municipale ou pour l'entretien des espaces verts en vélos.

Nous l'avons indiqué lors de notre action vélo début février. Nous équiperons les services municipaux mais aussi les élu.es d'une flotte de vélo.

Action n°13 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Animer une fête du vélo au moins une fois par an, associée à une "journée sans voiture"

D'une manière générale, développer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo - application de la loi LOM) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Je détaillerai ici nos propositions en faveur des mobilités. C'est un schéma global que nous devons penser et mettre en œuvre. Ce schéma se mettra en œuvre en lien avec l'agglomération et le Conseil régional.

Transports et Mobilités

Pour moins de voitures, plus de transports en commun, plus de places pour les vélos et les piétons. Il faut :

*Créer des pôles multimodaux (lieux où seront centralisés des solutions de transport : bus, vélo, covoiturage, autopost organisé...) aux entrées de la ville, en complément de celui de la gare.

*Réaliser un plan vélo avec notamment des équipements dédiés et sécurisés (pistes cyclables, box vélo...).

*Piétonniser de façon plus importante et à l'année le centre-ville et les quartiers qui le souhaitent, avec la mise en place d'un plan d'accès (résidents, livraisons, secours...).

Pour des moyens supplémentaires pour se déplacer, une ville accessible. Il faut :

*Augmenter le nombre de lignes, assurer un meilleur cadencement et mettre en place des horaires adaptés des transports en commun y compris vers les hameaux

*Faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite partout dans la ville et créer des zones de partage.